lavery
Avocats

Chantal Saint-Onge

Avocate principale



Chantal Saint-Onge évolue au sein du groupe Litige du cabinet. Elle pratique principalement dans les domaines du droit des assurances et de la responsabilité civile.

Dans le cadre de sa pratique, Chantal est appelée à représenter des clients provenant de différents secteurs économiques et industries, ce qui lui permet de développer continuellement de nouveaux champs d'expertise et de spécialité. Elle est ainsi bien outillée pour les assister en matière de résolution de différends, tout en conciliant leurs besoins en services juridiques et objectifs d'affaires.

Chantal assure la gestion de divers dossiers en demande comme en défense, incluant des dossiers litigieux complexes.

Distinctions

- *Ones to Watch, The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du litige corporatif et commercial, 2024

Formation

- École du Barreau du Québec, 2016
- LL.B., Université de Montréal, 2016
- Université de Chine des sciences politiques et du droit, Programme d'été international, 2014